

BIOGRAPHIES & MYTHES HISTORIQUES

SPARTACUS

Le gladiateur aux mille visages

Rita Compatangelo-Soussignan

Préface d'Antonio Gonzales



ellipses

PRÉFACE

« *Il faut avouer que, de toutes les guerres, celle de Spartacus est la plus juste, et peut-être la seule juste* »,

Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, 1764 s.v. « *Esclaves*. Section première »

Encore un livre sur Spartacus pourrait-on penser ! En effet, écrire un énième livre sur Spartacus et la révolte dont il est devenu le héros emblématique aurait pu sembler une gageure si Rita Compatangelo-Soussignan n'avait pas choisi de déplacer la perspective de son récit des débats classiques de l'historiographie consacrés aux faits historiques dont elle dresse néanmoins un tableau rigoureux vers un point de vue d'histoire culturelle englobant les héritages antiques et la construction des traditions idéologiques qui traversent des moyens de communication aussi nombreux que variés. S'appuyant sur les synthèses les plus récentes comme les monographies ou les productions collectives les plus anciennes avec un spectre linguistique large, Rita Compatangelo-Soussignan nous offre une réflexion novatrice qui ne cherche pas à nous faire part d'une nouvelle lecture de la révolte, mais bien plutôt à nous faire comprendre pourquoi cette révolte, qui aurait pu disparaître des événements retenus par les auteurs antiques et qui somme toute reste un fait peu discuté par les Anciens, est devenue progressivement et en fonction d'enjeux propres à chaque époque depuis les Temps modernes un enjeu de réception et de formation de traditions qui en disent plus sur la conception de l'histoire et des faits qui la constituent que sur l'impact de ceux-ci à l'époque concernée.

La révolte dite de Spartacus constitue, eu égard à nos informations liées à une transmission étique des sources anciennes, l'acmé des révoltes d'esclaves et la seule qui fut véritablement considérée par les auteurs contemporains des faits puis par leurs abréviateurs comme une guerre au

sens propre et non comme une opération de police, bien qu'initialement les Romains, comme pour les révoltes serviles de Sicile, considéraient cette insurrection comme un épiphénomène localisé et circonscrit à la région du Vésuve en Campanie. Les faits allaient démentir cette perception biaisée par le mépris des élites romaines pour le monde servile qui était perçu comme incapable de s'organiser et d'avoir une pensée prospective. C'était indéniablement compter sans la personnalité de Spartacus et de certains de ses compagnons d'infortune qui allaient constituer son état-major. C'était aussi compter sans une situation sociale et politique qui avait entraîné le soulèvement de certaines régions italiennes contre Rome avec une démarche paradoxale qui visait tantôt l'indépendance au sein de la péninsule tantôt une assimilation accélérée dans la citoyenneté romaine dont une grande partie des Italiens avait été exclue avant le soulèvement dit de la guerre « sociale » qu'il vaut mieux appeler désormais la guerre des « alliés », sens littéral du mot *socii*, bien que la question sociale soit sous-jacente à celle du politique en raison de la diffusion restreinte et ciblée de la citoyenneté romaine. Comme le souligne Velleius Paterculus dont la famille resta fidèle à Rome, « autant le sort de ces peuples fut affreux, autant leur cause était très juste » (II, 15, 2). Sans être une cause liée aux tensions politiques et sociales qui agitaient autant Rome que les cités italiennes, la révolte de Spartacus venait renforcer l'impression d'un bouleversement structurel qui affectait la République et dont l'issue était incertaine.

Paradoxalement, ces bouleversements politiques et sociaux ne constituent pas une raison directe du soulèvement des gladiateurs de Capoue sous la direction de Spartacus. Qu'il fût simple soldat, petit officier ou aristocrate thrace, déserteur ou prisonnier de guerre réduit en esclavage puis à la gladiature, le mythe que devient Spartacus obéit d'abord au sort dévolu à ceux qui étaient destinés aux combats dont l'issue pouvait être la mort. C'est d'abord une révolte pour la survie qui anime des hommes qui ont connu la liberté et qui souhaitent la recouvrer. Ce n'est que dans un second temps que la question sociale rattrape, si j'ose dire, les fuyards. Rita Compatangelo-Soussignan expose très clairement les raisons avancées tant par les auteurs antiques que par les historiens modernes. Il n'en demeure pas moins, malgré des facteurs objectifs

(pauvreté économique, concentration foncière dans les mains des plus riches, nostalgie d'indépendance politique et esprit de revanche depuis l'écrasement de la « guerre sociale »...), que la convergence avec une accélération géométrique du nombre supposé d'esclaves et de laissés pour compte de la domination romaine demeure une interrogation qui a fait douter tous ceux qui se sont frottés à cette question. Si les Romains avaient intérêt quel que soit leur camp – *optimates* ou *populares* – à hypertrophier les données humaines pour en faire une conflagration inconnue jusque-là, les intellectuels modernes (auteurs de théâtre, romanciers, cinéastes, publicistes et idéologues...) leur ont emboîté le pas pour en faire le récit exemplaire de la révolte contre l'ignominie qu'elle fut sociale, politique, raciale et parfois les trois en même temps, comme dans le film éponyme de Stanley Kubrick en 1960 dont le récit, mis en scène par Dalton Trumbo à partir du roman d'Howard Fast (1951), devient le paradigme des luttes contemporaines aux États-Unis pour une société plus juste, pour les droits civiques et la liberté de pensée. Si on a beaucoup évoqué l'allégorie christique avec la scène terminale du film qui se ferme sur les six mille crucifiés de la *via Appia*, on oublie la scène au début du film et de la révolte où un gladiateur noir se sacrifie pour sauver la vie de Spartacus (Kirk Douglas). La notion de sacrifice pour un monde meilleur traverse l'ensemble du film comme l'essentiel des œuvres et mouvements qui se sont intéressés à cette révolte que les Romains ont mis du temps à penser comme une guerre. C'était de fait reconnaître à Spartacus et à ceux qui le suivirent un statut qui leur avait été dénié pendant les premières phases de la révolte. C'est non moins paradoxalement que, Spartacus vaincu, son mythe se développa, alors que son vainqueur, Crassus, n'eut droit qu'à un petit triomphe (ovation) et à la réputation d'avarice.

La peur que suscita ce soulèvement massif traversa l'Antiquité et reprit forme aux XVI^e et XVII^e siècles sous la plume de Bodin ou la musique de Porsile, avant que les Lumières françaises n'en fassent un emblème de la liberté et de la lutte grandiose pour celle-ci, de Voltaire, Montesquieu et Rousseau qui en font un soulèvement juste, en passant par la tragédie éponyme de Saurin qui fait de Spartacus le héros de la libération des peuples opprimés plus que des esclaves. C'est un trait que l'on retrouvera par la suite, y compris dans des représentations révolutionnaires où Spartacus,

figure du prolétariat opprimé, fait passer la question du servage et de l'esclavage au second plan comme étant des phénomènes paradigmes de l'oppression essentielle des forces productives dans la conception matérialiste de l'histoire marxiste.

Si la figure de Spartacus est éclipsée des débats politiques et historiographiques de la période révolutionnaire et sous la Restauration en France, c'est que les enjeux se focalisent d'abord sur des questions politiques. C'est dans le monde anglo-saxon et d'abord au Royaume-Uni que, sur la base d'une aspiration plus économique qu'humaniste, la traite est interdite dès 1807 et l'esclavage en lui-même en 1838, dix ans avant la seconde abolition française en 1848, car il ne faut pas oublier celle de 1794 par la Convention sur laquelle Bonaparte reviendra en 1802. Parallèlement aux intérêts économiques britanniques se développe un anti-esclavagisme autant religieux que philanthropique qui facilite l'émergence de sociétés abolitionnistes. La publication du roman, *Spartacus. A Roman Story*, de Suzanna Strickland en 1822, qui s'appuie sur Plutarque et l'histoire récente dont la révolte de Haïti conduisant à l'indépendance de cette île des Caraïbes françaises, anticipe et accompagne l'émergence d'une conscience abolitionniste s'exprimant au travers du portrait shakespeareien de Spartacus. Le caractère héroïque de ce dernier se retrouve quelques années plus tard dans la tragédie de Robert Bird *The Gladiator* qui est publiée aux États-Unis en 1831 et qui connaît un véritable succès scénique à New York avec de multiples représentations. Le récit de ce Spartacus, moins romanesque que le héros de Suzanna Strickland, est par contre beaucoup plus en phase avec les critiques de l'impérialisme romain derrière lequel les spectateurs n'ont pas de mal à voir celui des Britanniques. Cette inflexion dans la perception de la figure de Spartacus va devenir une sorte d'archétype qui est encore manifeste dans l'adaptation cinématographique par Stanley Kubrick du roman d'Howard Fast. La mort par crucifixion de Spartacus dans le film de Kubrick nimbe la personnalité du chef des esclaves d'une parure christique qu'Edgar Quinet avait déjà envisagée pour la mort de l'esclave thrace dans sa tragédie sur *Les esclaves* publiée en 1853. Spartacus comme le Christ sont, en ce milieu du XIX^e siècle, des figures emblématiques de l'action individuelle au bénéfice de tous. La pensée politique bourgeoise libérale de l'époque met en place les

modalités d'une société où l'action individuelle, si elle profite à celui qui l'exerce, rejaillit sur l'ensemble de la communauté qui en bénéficie dans la perspective d'un capitalisme moral-social mais antisocialiste. Avec Quinet, Spartacus se voit engagé dans une forme de puritanisme chrétien républicain dont le combat reflète les tensions entre les différents groupes constitutifs de la société. Sa mort christique annonce le triomphe des idées qu'il portait et que les abolitions successives et à venir de l'esclave confirment. L'étude fine des événements politiques et littéraires menée par Rita Compatangelo-Soussignan montre que l'Italie du XIX^e siècle est traversée comme la France par un mouvement politique libéral et nationaliste dont Spartacus devient paradoxalement un emblème et souvent un prétexte comme dans le roman éponyme de Giovagnoli ; celui-ci connaît plusieurs rééditions jusqu'à la fin du siècle et le début du XX^e siècle qui voit émerger les prémisses d'une interprétation sociale de l'esclavage en même temps que sa traduction dans le cinéma de fiction historique, ce que le fascisme saura récupérer dans sa construction de l'homme fort qui sera incarné par Maciste, synthèse de tous les héros antiques et archétype de l'homme nouveau. Toutefois la figure de Spartacus reste un apanage de la gauche républicaine et sociale dans un premier temps avec le roman de Benoît Malon, qui paraît au début des années 1870, avant de devenir concomitamment un emblème du marxisme et de la gauche révolutionnaire dès les premiers écrits de Marx, Engels et Lénine, pour ne citer que les plus connus, et qui récupèrent une tradition pré-marxiste (Robert du Var, Malon...) faisant de Spartacus et des révoltés sous sa conduite les ancêtres de la classe ouvrière. Si dans la première moitié du XX^e siècle, l'historiographie soviétique nourrie au matérialisme historique construit une image de Spartacus en tous points conforme à celle d'un héros de la lutte des classes – il y a du Spartacus chez Stakhanov et vice-versa –, les romans de Koestler et de Fast accordent une place de plus en plus importante au caractère de héros « biblique » que Spartacus leur inspire, en inscrivant sa lutte pour la liberté comme étant aussi une lutte holistique et universelle pour rendre compte d'une géographie de l'horreur « [...] où le destin de ce siècle saigne » (Aragon, *Complainte de Robert le Diable*, 1945). De la répression du soulèvement Spartakiste en Allemagne, à l'anéantissement nazi des Juifs d'Europe, au Goulag dont

on commence à percevoir les contours ou encore à l'intensification de la lutte pour les droits politiques et sociaux qui vont agiter le monde entier après la Seconde Guerre mondiale, la figure de Spartacus et son histoire sans cesse revisitée nourrissent les espoirs d'une émancipation. Spartacus est devenu le paragon de la liberté socialisée et internationalisée que l'interprétation de Kirk Douglas dans le film de Kubrick transforme en universel humain. Si l'adaptation cinématographique lisse certains aspects du roman de Fast, le scénario de Dalton Trumbo met en abyme les problématiques de l'esclavage et des droits à travers l'histoire. Nous avons vu plus haut que le caractère sacrificiel est ambivalent. La mort des esclaves annonce leur victoire, phénomène qui se veut finalité historique et en cela c'est de lecture marxiste dont il s'agit, mais en même temps nous avons une perspective « religieuse » qui veut que le sacrifice expiatoire soit une reconnaissance des boucs émissaires qui, par une inversion idéologique, deviennent l'avant-garde de la liberté. Cet enseignement autant romanesque que cinématographique et politique ouvre une mise en abyme paradigmatic dont le *Gladiator* de Ridley Scott (2000) revendiquera ouvertement, à travers certains plans, l'héritage narratif. Je ne conclurai que d'un mot : il faut lire le livre de Rita Compatangelo-Soussignan pour l'érudition dont il est le fruit et pour la mise en perspective historique d'une histoire singulière qui a failli ne pas nous parvenir mais qui, au final, constitue un trait d'union entre toutes les histoires d'oppression et de libération.

Antonio Gonzales

Université Marie et Louis Pasteur, Besançon
Président du GIREA (Groupe International de Recherche
sur l'Esclavage Antique)

INTRODUCTION

Entre 73 et 71 av. n. è. la révolte des esclaves menés par le gladiateur thrace Spartacus menaça la puissance de Rome sur le territoire même de l'Italie. Plus de cinq siècles plus tard, Saint Augustin, ébranlé par le sac de Rome de 410, évoquait encore avec effroi ces événements :

« Vinrent ensuite la guerre des esclaves, puis les guerres civiles. Que de batailles livrées, que de sang répandu ! Au point que presque tous les peuples d'Italie, sur lesquels Rome étendait très fermement son empire, furent domptés comme de sauvages barbares. Dirai-je comment, à partir d'un très petit nombre de gladiateurs, moins de soixante-dix, commença la guerre des esclaves, quelle multitude d'hommes elle finit par engager, à quel degré de violence et de cruauté elle parvint, combien de généraux du peuple romain cette multitude vainquit, quelles cités, quelles contrées elle dévasta, et comment ce fut fait, c'est à peine si les historiens ont pu le raconter » (La cité de Dieu, III, 26).

De nos jours, c'est surtout le film *Spartacus* de Stanley Kubrick de 1960, avec Kirk Douglas comme interprète principal, qui a contribué à forger la représentation contemporaine de ce personnage historique, chef de la plus importante rébellion d'esclaves que la Rome antique ait jamais connue. Dans une scène mémorable de ce film, lorsque le général romain, M. Licinius Crassus, demande aux esclaves vaincus qui ont été faits prisonniers d'identifier leur chef, ceux-ci répondent comme un seul homme : « Je suis Spartacus ». Au-delà de l'effet dramatique, Spartacus devient ainsi, plus qu'un homme réel en chair et en os, le symbole d'un esprit collectif susceptible d'emprunter plusieurs visages.

En effet, la multiplicité des produits de la culture populaire contemporaine témoigne de la sémantique multiforme du personnage : Spartacus a été porté sur grand ou petit écran plus d'une vingtaine de fois depuis le début du xx^e siècle jusqu'aux années 2010 (par la série télévisée de la chaîne Starz, notamment) ; aux films et téléfilms s'ajoutent deux comédies

musicales, un ballet russe avec la musique d'Aram Khatchatourian, des bandes dessinées, des romans et des jeux vidéo. Mais le mythe de Spartacus n'a pas inspiré seulement des créations artistiques de plus ou moins bon niveau ; des clubs et des associations sportives et culturelles portent son nom – on pense au Spartak de Moscou –, ainsi que des lieux les plus divers, surtout en Europe de l'Est, mais pas seulement : campings (l'un près du site archéologique de Pompéi), hôtels, cinémas, bâtiments sportifs, boîtes de nuit gay. On trouve également des produits dérivés qui affichent le nom de Spartacus, tels que des boîtes de crayons ou des parfums (le site Internet tenu par François Leguevillou, dont nous donnons l'adresse en bibliographie, recense, photographies à l'appui, un grand nombre de ces avatars parfois surprenants).

Or, en essayant de remonter aux origines de cette culture populaire, il est intéressant de remarquer que dans les films muets des premières décennies du xx^e siècle, que ce soit en Italie (où au moins cinq pellicules ont été tournées entre 1909 et 1914), ou en Union Soviétique (un seul film, dont la pellicule n'a pas survécu, y a été produit en 1926), le recours au personnage antique s'inscrit dans le cadre d'une « tradition inventée », selon la définition d'Eric Hobsbawm et Terence Ranger [1983]. En effet, si les contextes historiques et politiques dans ces deux pays diffèrent fortement, dans l'un comme dans l'autre le recours à un personnage de l'Antiquité contribuait à créer ou renforcer une identité collective nouvelle. En Italie, le rappel au passé glorieux de la Rome antique permettait de consolider la culture nationale unitaire d'un État né seulement en 1860, tout en justifiant ses visées d'expansion coloniale contemporaines en Afrique du Nord (guerre italo-turque 1911-1912). En Union Soviétique, après la révolution d'Octobre, les bolcheviks étaient confrontés à un double défi : légitimer leur nouveau pouvoir et bâtir une identité communiste pour l'ensemble des Républiques soviétiques dépourvues d'une culture commune. Comme cela avait été le cas pour d'autres pays aux XVIII^e et XIX^e siècles, la recherche de précédents dans le passé permettait de justifier l'action du temps présent en l'intégrant dans une continuité historique idéale. Spartacus, héros issu des masses opprimées et chef d'une révolte contre les classes dominantes qui avait failli réussir, représentait ainsi un ancêtre révolutionnaire parfait, bien avant sa récupération par les

schémas pseudo-historiques de l'historiographie soviétique de l'époque stalinienne. En effet, dès 1918, on avait sélectionné Spartacus parmi les personnages historiques auxquels il aurait fallu ériger des monuments publics dans la nouvelle République socialiste de Russie. À partir de 1920 des pièces de théâtre et des performances théâtrales de rue, tout comme le film de 1926, allaient mettre en scène le personnage. En 1923 étaient créées aussi à Petrograd (actuelle Saint-Pétersbourg) les Spartakiades, alternative soviétique aux Jeux Olympiques, dont celles de Moscou de 1928 allaient accueillir aussi des athlètes d'autres pays [Rudenko 2020].

Bien avant son intégration à l'imaginaire de la culture de masse du xx^e siècle, le personnage de Spartacus avait inspiré des créations artistiques et littéraires : ainsi, par exemple, les films muets italiens, comme les œuvres théâtrales et le film soviétiques des années 1920, reprenaient la trame du roman historique italien de Raffaello Giovagnoli, paru en 1873, qui avait connu un énorme succès dans plusieurs pays dont la Russie, où il avait été traduit pour la première fois dès 1880. Mais la fortune littéraire de Spartacus remonte encore au-delà du xix^e siècle. En effet, après une longue éclipse pendant le Moyen Âge et la période moderne (dans les écrits des humanistes de la Renaissance le nom de Spartacus est à peine évoqué), le personnage refait surface à l'époque des Lumières, avec la tragédie de Bernard-Joseph Saurin, représentée pour la première fois à Paris en 1760. Après Saurin, des grands auteurs de la littérature préromantique et romantique européenne, tels que Gotthold Lessing et Alessandro Manzoni envisagèrent aussi – sans mener à bout le projet – d'écrire une tragédie sur Spartacus. Et l'intérêt pour l'histoire du gladiateur thrace ne se tarit pas pendant tout le xix^e siècle, que ce soit dans le domaine de la production théâtrale et littéraire, ou dans celui des arts figurés.

À l'époque de Saurin, la question de l'esclavage, soulevée par l'intensification de la traite négrière, faisait débat parmi les philosophes des Lumières : avant Voltaire, Montesquieu déjà avait qualifié la guerre de Spartacus comme « la plus légitime qui ait jamais été entreprise » (*Pensées*, n° 174, vol. 1, p. 174). Dans les années 1760 des érudits tels que Charles de Brosses ou Jean Levesque de Burigny présentaient devant

l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres les résultats de leurs travaux sur l'esclavage et la révolte des esclaves de Spartacus. Plus tard, un an avant l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises par la Deuxième République, Henri Wallon faisait paraître en 1847 ce que l'on considère encore aujourd'hui comme le premier grand ouvrage savant sur l'histoire de l'esclavage dans l'Antiquité. Cependant, ni chez Saurin au XVIII^e siècle, ni chez la plupart des autres écrivains de la première moitié du XIX^e siècle, la question de l'esclavage ne semble avoir été à l'origine de l'intérêt suscité par le personnage de Spartacus. Comme l'a fait justement remarquer Brent Shaw [2001, p. 20], ces œuvres littéraires ne représentaient pas tellement des hommes qui vivaient au dernier siècle de la République romaine ou la réalité de l'esclavage antique, elles exprimaient plutôt les aspirations contemporaines à la liberté politique, individuelle ou collective, des hommes libres d'Europe et des États-Unis. Tel est encore le cas du *Spartaco* de Raffaello Giovagnoli, déjà cité, qui célèbre l'aspiration, désormais réalisée, au nouvel État-nation italien.

Après l'expérience de la Commune de Paris en 1871 et l'avènement du pouvoir des Soviets en Russie en 1917, plusieurs œuvres littéraires consacrées à Spartacus par des auteurs de la fin du XIX^e-première moitié du XX^e siècle reprennent le mythe de l'esclave thrace rebelle dans une perspective inspirée par les idées socialistes et/ou communistes. Tel est le cas des romans de Benoît Malon (*Spartacus*, 1873), Lewis Grassic Gibbon (de son vrai nom James Leslie Mitchell, *Spartacus*, 1933), Arthur Koestler (*The Gladiators*, 1939), ou Howard Fast (*Spartacus*, 1951).

On peut se demander si, dans ces œuvres littéraires plus récentes, on retrouve la trace de l'influence des études nouvelles sur l'Antiquité romaine qui se développent à partir du XIX^e siècle, grâce à la relecture critique des auteurs anciens et l'accès à des sources inédites, épigraphiques ou archéologiques, notamment. En effet, dans les ouvrages de grands historiens allemands de la Rome antique, tels que Barthold Niebuhr ou Theodor Mommsen, l'histoire de la révolte de Spartacus ne manquait pas de faire l'objet d'attention. Cependant, ces recherches académiques semblent rester du domaine des spécialistes et ne pas trouver d'écho dans la création littéraire. Comme on pourra le constater à la lecture des derniers chapitres de cet ouvrage, la documentation de référence des

écrivains mentionnés ci-dessus reposent encore sur les histoires de la Rome antique écrites par des érudits au XVIII^e siècle, voire sur des travaux non académiques d'inspiration socialiste du XIX^e siècle consacrés à l'histoire des esclaves et des classes laborieuses. En outre, pour des raisons linguistiques tout d'abord, aucun des auteurs des romans sur Spartacus du XX^e siècle ne semble avoir eu connaissance de la production historique soviétique des années 1920-1950 ayant comme objet l'esclavage dans l'Antiquité et les révoltes des esclaves.

En effet, après la révolution d'octobre 1917, avec l'avènement du pouvoir bolchevik, s'était imposée l'exigence d'une nouvelle écriture de l'histoire inspirée de l'idéologie marxiste-léniniste. De façon générale, il s'agissait d'appliquer le principe de la « lutte des classes », déjà énoncé en 1848 par le Manifeste du Parti communiste de Marx et Engels, comme moteur du processus historique ; pour l'Antiquité, les deux « classes » antagonistes désignées étaient les esclaves, d'un côté, les hommes libres propriétaires d'esclaves, de l'autre. Accessoirement, il fallait rechercher aussi des antécédents historiques à la révolution de 1917. Alors que dans les années 1920 les lectures de l'histoire de la révolte des esclaves n'étaient pas encore monolithiques, dans les années 1933-1955 s'imposa une interprétation « officielle » de la révolte de Spartacus par l'historiographie stalinienne : elle était considérée désormais comme une véritable « révolution » qui marquait l'une des phases de la lutte de classe entre esclaves et propriétaires d'esclaves ; celle-ci aurait abouti, six siècles plus tard, à la fin du système de production esclavagiste de la Rome antique. Cette interprétation, dénuée de tout fondement historique, a été abandonnée progressivement après 1956 par les historiens soviétiques spécialistes de l'histoire de l'esclavage ; cependant il est intéressant de remarquer que l'une des questions relatives à la révolte de Spartacus qui avait été soulevée dans les années 1930-1940 par Aleksandr Mišulin (l'historien le plus représentatif de cette période), à savoir la présence d'hommes libres dans l'armée de Spartacus, continue de faire l'objet de débats parmi les historiens aujourd'hui. Il n'y a pas si longtemps, l'historien israélien Wolfgang Zeev Rubinsohn [1971], suivi par d'autres, a repris aussi la thèse de la présence d'hommes libres dans les rangs des révoltés, qu'il considère prépondérante. La problématique relative à la composition de l'armée de Spartacus est étroitement corrélée

à la question de l'objectif de la révolte. À ce sujet, on remarquera aussi que les positions divergentes d'historiens du XIX^e siècle se retrouvent encore dans des travaux récents. Au XIX^e siècle, Barthold Niebuhr admettait la possibilité que les révoltés « croyaient pouvoir conquérir et dominer la plus grande partie de l'Italie », tandis que Theodor Mommsen considérait que, malgré le génie stratégique de Spartacus, ses hommes n'étaient qu'une « horde de brigands » sans but ni objectif. Chez des historiens contemporains, John Scarborough [1978] reprend l'opinion de Mommsen, tout comme Antonio Guarino [1979, p. 101], qui considère que le pillage était la motivation essentielle des rebelles; en revanche, Jean-Paul Brisson [1969, p. 213], Aldo Schiavone [2011, p. 85-87] et Giovanni Brizzi [2023, p. 175], en développant la suggestion de Niebuhr, attribuent un véritable projet politique à Spartacus et ses hommes, visant à soulever une partie de l'Italie contre Rome.

Ces divergences d'opinions résultent du fait que, comme on le verra dans la première partie de cet ouvrage, plusieurs aspects de l'histoire de la révolte de Spartacus demeurent dans l'ombre. Ces incertitudes quant à la nature et l'interprétation des événements sont la conséquence du contenu des sources antiques qui les relatent et des conditions de leur transmission.

En effet, comme pour d'autres personnages historiques qui ont combattu l'empire de Rome, ce que nous savons de Spartacus et de sa révolte résulte des récits élaborés par ses ennemis, des auteurs romains appartenant à l'élite culturelle et politique. Les sources les plus proches des événements sont des historiens qui ont écrit leurs œuvres dans la deuxième moitié du I^{er} siècle av. n. è. Les deux principaux auteurs de cette période sont Salluste (86-35 av. n. è.) et Tite-Live (59 av. n. è.-17 n. è.). Cependant, de la partie de leurs œuvres qui traitait de la révolte de Spartacus il ne nous reste que des fragments du premier et des courts résumés du second. Pour ce qui concerne l'*Histoire Romaine* de Tite-Live, des trois années correspondant à la révolte des esclaves (73-71 av. n. è.), dont traitaient les livres de 95 à 97, ne nous sont parvenus que des résumés, qui livrent seulement une quinzaine de lignes sur l'histoire de la révolte de Spartacus. Quant aux *Histoires* de Salluste, qui couvraient la période de 78 à 67 av. n. è., la plupart du texte a été perdu, et il ne

reste que quelques dizaines de fragments sur la guerre servile. Cela est particulièrement regrettable car cet homme politique, proche de Jules César, était contemporain des faits et, surtout, il avait pu côtoyer des témoins directs des événements. En outre, aussi bien lui que Tite-Live avaient pu consulter les archives officielles de Rome. Toujours pour cette époque, on peut également regretter la perte d'un ouvrage *Sur les guerres serviles* rédigé sous le règne d'Auguste par un orateur sicilien, Caecilius de Calè-Acté, peut-être un ancien esclave affranchi.

Cependant le contenu de ces œuvres, en grande partie perdues de nos jours, était certainement demeuré accessible aux historiens antiques des siècles postérieurs. Cela a été le cas des trois auteurs du II^e siècle de n. è. qui représentent les sources les plus détaillées à notre disposition sur l'histoire de Spartacus et sa révolte : il s'agit d'un auteur de langue latine, Florus, et de deux auteurs de langue grecque, Plutarque et Appien.

Plutarque (v. 56-125 n. è.), issu d'une famille de notables de la ville grecque de Chéronée en Béotie, est l'auteur d'une série de biographies des grands personnages de l'histoire grecque et romaine, les *Vies Parallèles*, qui ont été écrites vers le début du II^e siècle. Il évoque l'histoire de la révolte des esclaves de 73-71 av. n. è. dans la *Vie* qu'il consacre à M. Licinius Crassus, le vainqueur de Spartacus. Il fait également allusion à certains événements de la guerre servile dans les biographies de Pompée et Caton le Jeune. La présentation du personnage de Spartacus dans la *Vie de Crassus* est plutôt positive, le chef thrace représentant une sorte d'*alter ego* de Crassus, décrit comme un individu avide et privé de scrupules. L'œuvre de Plutarque a été traduite en français par Jacques Amyot dès 1559, et cette version a servi de base à la traduction anglaise de Thomas North de 1579. Caractérisées par une approche moraliste, les *Vies Parallèles* ont profondément influencé la formation des élites européennes à partir de l'époque moderne jusqu'au XIX^e siècle.

Appien d'Alexandrie (v. 90-165 n. è.), avocat et fonctionnaire impérial sous les règnes des Antonins, est l'auteur d'une *Histoire Romaine* écrite vers la fin de sa vie. Organisés selon un critère géo-thématique, les vingt-quatre livres de cette œuvre couvrent la période comprise entre les origines de Rome et la mort de l'empereur Trajan en 117. Dix de ces livres nous sont

parvenus dans leur intégralité, dont cinq étaient consacrés à l'histoire des guerres civiles à Rome. Parmi ces derniers, le premier contient le récit de la guerre des esclaves. Citoyen romain et membre de l'administration impériale, ce qui lui a permis sans doute d'avoir accès aux archives de la capitale, Appien ne pouvait qu'épouser la vision officielle du pouvoir romain. Il garde cependant un point de vue relativement objectif dans sa narration, y compris dans le récit de la révolte de Spartacus.

Florus (v. 70-140 n. è.), originaire de l'Afrique du Nord, mais établi à Rome à l'âge adulte, a rédigé sous le règne d'Hadrien (117-138 n. è.) un *Abrégé d'histoire romaine* à partir de l'*Histoire Romaine* de Tite-Live. Son ouvrage couvre la période comprise entre la fondation de Rome et l'année 9 de n. è. Il se distingue par son ambition morale, d'où sa condamnation sévère des guerres civiles. Au contraire des deux auteurs précédents, il fournit une version très hostile du personnage de Spartacus et de sa révolte qui semble inspirée de Tite-Live [Stampacchia 1976, p. 113-114, n. 7].

À ces trois auteurs principaux, on peut ajouter aussi deux écrivains du I^{er} siècle de n. è. : le sénateur Velleius Paterculus (v. 19 av. n. è.-31 n. è.), auteur d'une *Histoire Romaine*, et le sénateur et général romain Frontin (v. 30-103 n. è.), auteur de divers ouvrages, dont les *Stratagèmes*. Ce dernier fournit des détails intéressants sur les stratégies adoptées par Spartacus à l'occasion de certains épisodes de la guerre servile. Enfin des auteurs de l'Antiquité tardive, Eutrope, un sénateur romain du IV^e siècle, auteur d'un *Abbrégé de l'histoire romaine* et Orose, un prêtre espagnol du V^e siècle, auteur de l'*Histoire contre les païens*, fournissent également quelques renseignements complémentaires.

Lorsque l'on compare les récits de ces différents auteurs, on a l'impression que leurs versions divergent. Mais si l'on excepte certains détails irréconciliables, leurs témoignages semblent plutôt se compléter que se contredire, et la narration d'ensemble reste globalement cohérente. Ce qui change, fondamentalement, comme nous l'avons déjà souligné, c'est l'attitude, plus ou moins négative selon les auteurs, vis-à-vis du principal protagoniste de la révolte, Spartacus.

L'analyse et l'interprétation de ces textes n'a pas cessé d'intéresser les spécialistes de l'histoire de l'Antiquité, comme en témoigne le nombre

impressionnant de titres de l'historiographie savante sur la révolte de Spartacus qui ont été recensés par Wolfgang Zeev Rubinsohn [1987 ; 1993] jusqu'au début des années 1990. Cependant, après les années 1950-1960, une fois dépassée l'opposition frontale entre spécialistes de l'esclavage antique soviétiques et occidentaux (notamment ceux de l'école de Mayence de Joseph Vogt), l'histoire de Spartacus semble avoir moins attiré l'attention des historiens. C'est le constat qui ressort de l'examen des thématiques choisies par les colloques plus récents du Groupe International de Recherches sur l'Esclavage dans l'Antiquité (GIREA), dont l'université de Besançon constitue l'épicentre en France depuis 1970. Si pendant la décennie 1990 les recherches sur la révolte de 73-71 av. n. è. semblent nettement moins nombreuses que dans les périodes antérieures, on a assisté au début du xx^e siècle à la parution d'un nombre significatif de monographies dédiées au personnage de Spartacus et sa révolte. En 2010 Kai Brodersen en Allemagne et en 2011 Aldo Schiavone en Italie ont fait paraître des ouvrages consacrés au chef thrace. En France, l'on se doit de mentionner ceux d'Éric Teyssier et de Yann Le Bohec, publiés respectivement en 2012 et en 2016. Chacun de ces livres, écrits par des historiens spécialistes de l'Antiquité, développe plus particulièrement des aspects de l'histoire de la révolte servile en rapport avec les intérêts scientifiques de leurs auteurs – la gladiature, l'histoire militaire ou l'histoire politique et sociale, par exemple. Tous, cependant, sont écrits dans un langage compréhensible à des non-spécialistes à qui l'on souhaite rendre accessible le contenu des textes anciens. Il ne semble pas hasardeux de supposer que ces publications de qualité sont venues répondre au regain d'intérêt vis-à-vis de l'Antiquité auprès d'un large public suscité par le succès du film *Gladiator* de Ridley Scott, sorti dans les salles en 2000.

Cette tendance s'était manifestée aux États-Unis dès 2001, avec la publication par Brent Shaw d'une brève histoire de la révolte de Spartacus, avec un commentaire des principaux textes antiques, précédé d'une introduction qui prenait en compte également la « fortune » du personnage de Spartacus dans la culture occidentale depuis le xviii^e siècle jusqu'à l'époque contemporaine. Le même auteur a repris et développé plus largement ce dernier aspect en 2005 dans un important article publié en ligne dans la série des *Princeton/Stanford Working Papers in Classics*. En effet, la

INTRODUCTION

première décennie des années 2000 a vu la parution aux États-Unis d'une série de publications de spécialistes d'histoire et civilisation de l'Antiquité qui visent à faire le lien entre culture académique et culture populaire, à partir du cinéma, mais pas uniquement. Ainsi si Martin Winkler a édité en 2005 un recueil d'études sur *Gladiator, Film and History*, suivi en 2007 par un second recueil de travaux consacré au film *Spartacus* de Stanley Kubrick, l'ouvrage de Margaret Malamud, *Ancient Rome and Modern America* [2009], élargit le propos en prenant en compte l'influence des modèles de l'Antiquité romaine sur la culture américaine depuis la guerre d'Indépendance jusqu'au xx^e siècle. En effet, des travaux très récents ont montré l'importance des références à la culture classique chez les Pères Fondateurs de la nation américaine, de George Washington aux auteurs de la Constitution de 1787 [Ricks 2020]. Encore plus que dans la France de la Révolution de 1789, dans les États-Unis naissants il fallait bâtir à la fois une nation nouvelle et un nouveau mode de gouvernement. Ainsi, dans la recherche d'un socle commun, d'après la devise *e pluribus unum* (un seul à partir de plusieurs) qui fut créée alors, le modèle de la République romaine constituait un choix parfait, une « tradition inventée » idéale, qui fournissait un précédent adapté aux exigences du temps présent.

Ces travaux montrent tout l'intérêt d'une approche qui se propose d'étudier « le passé dans le présent ». Et c'est justement celle-ci que nous avons choisi de privilégier dans ce nouvel ouvrage consacré à Spartacus. Comme dans les travaux qui l'ont précédé, on trouvera dans une première partie (chapitres II à VI) l'histoire de la révolte de Spartacus, telle qu'elle est relatée par les historiens anciens. Dans une deuxième partie, nous avons souhaité consacrer autant d'espace à la présence du mythe de Spartacus dans la culture moderne et contemporaine qu'à l'histoire du personnage antique. Au cours de cinq chapitres, on suivra ainsi sa destinée depuis ses premières apparitions sur la scène théâtrale au XVIII^e siècle jusqu'aux romans et aux films du XX^e siècle.

Avant nous, quelques autres auteurs avaient aussi choisi d'examiner le personnage de Spartacus selon cette double focale, antique et moderne. En plus de l'ouvrage de Brent Shaw déjà cité, on peut mentionner le *Spartacus* de la Britannique Theresa Urbainczyk, publié en 2004 et destiné à un large public, dont les deux derniers chapitres (sur un total de huit)

sont consacrés à un examen synthétique du film de Stanley Kubrick et aux trois principaux romans en langue anglaise du xx^e siècle inspirés de l'histoire de l'esclave rebelle (ceux de Lewis Grassic Gibbon, Arthur Koestler et Howard Fast). Mais c'est surtout dans le livre de l'historien néerlandais Anton van Hooff, publié en 1993, que l'on trouvera un riche répertoire de témoignages sur la survie de la mémoire de Spartacus dans la culture moderne : entre le xvii^e siècle et le début des années 1990, l'auteur y a recensé et commenté trente-sept pièces de théâtre, quarante-et-une œuvres de fiction, six opéras, neuf films, cinq sculptures, quatre œuvres de musique et un ballet. La prise en compte des productions de l'ensemble de l'espace européen est la principale qualité de ce travail. Cependant du fait du nombre des références, organisées selon un plan thématique, la présentation en demeure forcément synthétique. Enfin, parmi les auteurs qui ont réservé autant d'espace au Spartacus antique qu'à ses représentations modernes, il faut mentionner George Lucas, dont l'ouvrage *Spartacus et ses avatars. De la réalité au mythe. De Capoue à Hollywood*, a été publié en 2014. Après une introduction qui résume les événements essentiels de la révolte des esclaves, l'auteur a réuni le corpus exhaustif des témoignages littéraires antiques, présentés en langue originale et en traduction française ; à celui-ci fait suite une sélection représentative de quatre pièces théâtrales et cinq romans, dont sont fournis des extraits et les résumés, ainsi que les références à une vingtaine d'autres œuvres, y compris des films et des bandes dessinées. Il s'agit d'un excellent instrument de travail qui constitue une bonne initiation au devenir du mythe de Spartacus dans la culture contemporaine.

Compte tenu du nombre et de la diversité des espaces culturels contemporains qui se sont approprié l'image du gladiateur thrace, toute présentation exhaustive des représentations modernes de ce personnage, et qui ne serait pas un catalogue, s'avère impossible. En effet, pour ce faire, il faudrait mobiliser des compétences disciplinaires multiples, dans des domaines aussi divers que l'histoire, l'histoire de l'art, la littérature, les arts du spectacle, le cinéma, la sociologie...

Pour notre part, nous avons choisi de privilégier une même approche historique dans les deux parties de cet ouvrage. Ainsi, pour la seconde partie, ont été sélectionnées neuf œuvres théâtrales ou littéraires, ainsi que

INTRODUCTION

le film de Stanley Kubrick qui, par leur contenu et/ou l'histoire personnelle de leurs auteurs, nous ont semblé particulièrement représentatifs d'une phase historique et des courants de pensée politiques de leur temps : le siècle des Lumières, l'époque de l'abolition de l'esclavage, l'âge des révolutions européennes du XIX^e siècle, les années après la Commune de Paris de 1871 ou la révolution d'octobre 1917, la période de la « chasse aux sorcières » aux États-Unis des années 1950. Nous avons choisi d'arrêter notre enquête au milieu du XX^e siècle, car nous avons estimé que l'étude des productions plus récentes relevait davantage de la sociologie de la culture de masse contemporaine que du domaine de l'historien.

Les œuvres contemporaines sélectionnées ont fait l'objet d'une analyse fine pour être soumises à une double lecture historique. Après la présentation du contexte historique et de la biographie de l'auteur, nous essayons à chaque fois de faire la part de ce qui relève de la réalité antique et de ce qui résulte des représentations de l'Antiquité à l'époque de la composition de l'œuvre. Ensuite nous mettons en évidence l'influence concrète de l'expérience historique moderne et contemporaine dans ces différentes formes de récupération du passé antique. Nous espérons ainsi avoir relevé le défi de combler le fossé entre passé et présent de l'histoire et du mythe du gladiateur rebelle.

PREMIÈRE PARTIE

LE PERSONNAGE HISTORIQUE DU DERNIER SIÈCLE DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE

N.B. : toutes les dates des chapitres de la première partie, sauf indication contraire, sont avant notre ère (av. n. è.). L'astérisque après certains termes renvoie au glossaire.

CHAPITRE I

ROME ET SON EMPIRE À L'ÉPOQUE DE SPARTACUS

En 73, lorsque débute la révolte de Spartacus, Rome était au sommet de sa puissance. Comme l'écrit l'historien grec Polybe (*Histoires* I, 1), en moins de cinquante-trois ans, les Romains s'étaient rendus maîtres de presque tout le monde connu. En effet, après la victoire sur Carthage en 201, à l'issue de la deuxième guerre contre sa grande rivale, Rome s'était engagée, dès 200, dans une nouvelle expédition de grande envergure en dehors de l'Italie. En cette année avait débuté la deuxième guerre contre la Macédoine, qui s'acheva par la victoire romaine en 197. Après une troisième guerre de Macédoine et d'autres interventions de Rome, aussi bien en Macédoine qu'en Grèce même, entre 148 et 145 toute cette partie du monde grec était devenue une province romaine. Un peu plus tard, en 129, la côte occidentale de l'Asie Mineure (Turquie actuelle) était devenue aussi une province romaine, suite à la disparition du roi de Pergame qui, dans son testament, avait laissé les Romains héritiers de son royaume. Parallèlement, en Occident, les armées romaines avaient assuré le contrôle, entre 201 et 191, de l'Italie du Nord (l'ancienne Gaule Cisalpine), de la presque totalité de l'Espagne, organisée en deux provinces dès 197, et enfin, entre 125 et 121, de la partie méridionale de la Gaule, la Gaule Transalpine. Mais auparavant en 146, à l'issue de la troisième guerre punique, la cité

de Carthage avait été détruite et son territoire africain annexé et réduit à la condition de province. Ainsi, Rome qui en 280 se situait encore en marge des grands États méditerranéens, était devenue un siècle et demi plus tard la puissance dominante de l'ensemble du monde méditerranéen avec un empire territorial s'étendant de la Gaule méridionale et l'Espagne à l'ouest jusqu'aux côtes de la mer Noire à l'est (Fig. 1).

LE SYSTÈME POLITIQUE ROMAIN

Comment Rome en un laps de temps aussi court avait pu devenir maîtresse d'un aussi vaste empire territorial ? Il ne fait pas de doute que la « réussite » de Rome, simple cité-État du Latium au début de son histoire, est le résultat d'un système politique bien structuré et d'une armée performante. À l'époque républicaine, entre le V^e et le I^{er} siècle, le système de gouvernement romain repose sur l'équilibre de trois composantes : les assemblées du peuple, les magistrats (des hommes politiques de carrière qui exercent plusieurs sortes de pouvoirs, le pouvoir judiciaire n'étant que l'un d'entre eux) et le Sénat, un conseil composé de trois cents anciens élus aux magistratures. En 81, le nombre des sénateurs fut doublé et compta désormais six cents membres. Même si, en théorie, les assemblées du peuple avaient le dernier mot lors du vote des lois, l'élection des magistrats ou lorsqu'il s'agissait de prendre des décisions vitales comme des déclarations de guerre, elles n'avaient aucun pouvoir de proposition. En effet, le véritable pouvoir résidait entre les mains d'une élite hérititaire, la classe sénatoriale, dont les membres se portaient candidats aux différents postes de la carrière politique (la carrière des « honneurs », le *cursus honorum*, avec la succession des différentes magistratures). Au sommet de celle-ci, le consulat, la magistrature suprême associant pouvoirs civils et militaires, était l'objet principal de la compétition aristocratique. Mais l'accès au premier poste de la carrière, la questure, permettait déjà d'intégrer le Sénat. L'élite politique romaine était donc constituée de trois cents (puis six cents) sénateurs avec leurs enfants, qui étaient appelés en principe à suivre le chemin de leurs pères. L'accès aux magistratures, et donc au Sénat, restait néanmoins ouvert à des citoyens

« honorables » qui disposaient du même niveau minimum de revenus que les sénateurs, soit 400 000 sesterces*. Ceux-ci, quelque 2 400 individus au début du II^e siècle, faisaient partie de l'ordre des chevaliers. Contrairement à ce que leur nom pourrait laisser penser, ce n'étaient pas des militaires de carrière, mais des notables fortunés : grands propriétaires fonciers comme les sénateurs, ils étaient davantage ouverts que ces derniers vers le monde du commerce. Mais ils pouvaient se présenter candidats aux magistratures après un service militaire de cinq ou dix campagnes dans l'armée comme cavaliers, puis comme officiers, tout comme les jeunes fils de sénateurs. Le tout début de la carrière politique passait donc par le service dans l'armée.

Tableau 1. La carrière des sénateurs

La carrière politique d'un sénateur (<i>cursus honorum</i>)
<i>après le service militaire comme officier (tribun) dans la légion</i>
Questeur
Edile ou Tribun de la plèbe
Préteur
Consul
Censeur
Dictateur (charge rare et exceptionnelle)

Tableau 2. Le système monétaire romain et ses équivalences

	Métal	As	Sesterce	Denier
As	Bronze	1	2,5 as (début II ^e siècle) 4 as (vers 145 av. n. è.)	10 as (début II ^e siècle) 16 as (vers 145 av. n. è.)
Sesterce	Argent	2,5 as (début II ^e siècle) 4 as (vers 145 av. n. è.)	1	4 sesterces
Denier	Argent	10 as (début II ^e siècle) 16 as (vers 145 av. n. è.)	4 sesterces	1

L'ARMÉE ROMAINE

L'armée romaine de l'époque républicaine était l'expression directe de la société à laquelle elle appartenait, institution militaire et institution politique étant étroitement mêlées. Il s'agissait d'une armée de conscription et non pas de métier. Ce dernier point est important, car à la même époque les grands adversaires des Romains, les Carthaginois d'abord, les monarques orientaux ensuite, avaient largement recours à des troupes de mercenaires, des soldats de profession, d'après un usage qui avait commencé à se répandre dans le monde grec à partir du IV^e siècle. Pour un historien antique comme Polybe (*Histoires VI*, 52, 2), c'était bien là que résidait la force de l'armée romaine. Tout citoyen romain d'âge compris entre dix-sept et soixante ans se devait de répondre à l'appel du consul qui le convoquait pour servir dans l'armée. Le citoyen qui se soustrayait à l'appel était considéré comme un déserteur : selon une ancienne loi, il pouvait même être vendu comme esclave, puisque le refus du service militaire était assimilé en quelque sorte à l'abandon de la qualité de citoyen. Mais la sévérité des peines et la décision de poursuivre les coupables dépendaient en réalité de la quantité des recrues

disponibles. À la fin du III^e siècle, d'après les données du recensement données par Polybe (*Histoires* II, 24), Rome était en mesure de mobiliser 250 000 citoyens comme fantassins et 23 000 comme cavaliers. En effet, on servait comme fantassin ou cavalier en fonction de ses revenus. Aux premiers siècles de la République la participation de chaque citoyen à la vie militaire se faisait selon le niveau des ressources de chacun, les citoyens les plus riches soutenant plus de la moitié de l'effort militaire en termes de recrutement, tandis que les plus pauvres étaient exemptés de tout service dans l'armée, sauf en cas de péril imminent. À partir du milieu du III^e siècle, l'effort de guerre avait été réparti sur l'ensemble du corps des citoyens, à l'exception cependant des plus pauvres, les prolétaires, dont l'exclusion était maintenue. Toutefois en 107, lorsqu'il reçut le commandement de la guerre d'Afrique, le général Marius prit la décision d'enrôler tout volontaire qui se présenterait, sans tenir compte du minimum de revenus normalement exigé. Parmi les nouvelles recrues il eut ainsi des prolétaires sans ressources, issus de la plèbe rurale, à qui Marius avait fait miroiter la perspective du butin pendant la guerre et la possibilité d'assignations de terres après celle-ci. Certes, les prolétaires enrôlés par Marius ne représentèrent qu'un petit contingent supplémentaire au sein de son armée. Mais cela constitua un précédent et, par la suite, pendant la période des guerres civiles notamment, même si le service militaire demeura basé principalement sur la conscription, le volontariat prit progressivement plus d'importance. Ainsi, pour certains, le service militaire devenait un moyen pour rétablir une situation économique compromise, et non plus, comme dans le passé, un instrument pour la défense de chacun.

À l'époque de Spartacus, depuis le début du I^r siècle, la physionomie de l'armée romaine était donc en train de changer, et cela pas seulement au niveau de sa composition sociale. Aux premiers siècles de la République, l'armée romaine était par définition une armée non permanente. En effet, la durée du service était répartie sur plusieurs campagnes (seize au maximum pour les fantassins), mais chaque campagne n'excédait pas la durée des mois de la belle saison (de mars à octobre), et les différentes campagnes ne correspondaient pas nécessairement à des années de service ininterrompues. Mais à partir du III^e siècle, et plus particulièrement

depuis les guerres contre Carthage, les hommes furent maintenus d'une année sur l'autre, et pouvaient rester engagés pendant plusieurs années de suite. Telle fut la règle, à plus forte raison, lorsque débutèrent les guerres de conquête sur des théâtres d'opérations éloignés, en Orient comme en Occident. Au IV^e siècle, l'armée romaine était encore composée de quatre légions, sous les ordres des deux consuls. Chaque légion comptait entre 4 200 et 5 000 combattants, des fantassins en très grande majorité et un petit contingent de cavaliers, au nombre de trois cents; elle était complétée, dans des pourcentages variables entre la moitié et les deux tiers des effectifs, par les contingents fournis par les alliés italiens (v. *infra*). Mais à partir de la deuxième guerre contre Carthage (218-201), Rome leva plusieurs légions chaque année. Au II^e siècle, on compte en moyenne entre sept et dix légions par an, le maximum étant atteint entre 191 et 189, avec douze-treize légions. Ainsi, durant le II^e siècle, ce furent entre 60 000 et 140 000 hommes, entre Romains et alliés, qui furent mobilisés chaque année.

À la fin du II^e siècle, le montant de la solde d'un soldat par jour était de cinq as (la monnaie de bronze à la base du système monétaire, v. Tableau 2). Il s'agit d'une somme vraiment minime si l'on considère que le salaire d'un manœuvre vers 80 est estimé à douze as par jour d'après Cicéron (*Pour Roscius Comoedus*, 28). Ce n'était donc pas le montant de la solde qui pouvait motiver ceux qui se portaient volontaires au recrutement. Le butin auquel chaque soldat avait droit représentait sans doute un attrait majeur. La distribution officielle de terres devint également une forme de récompense supplémentaire et substantielle pour les vétérans. Au I^{er} siècle chacun des grands chefs militaires du dernier siècle de la République fit en sorte que ses hommes reçoivent des lots de terre de taille assez confortable après le vote de lois agraires.

LES CONSÉQUENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POLITIQUE DES CONQUÊTES EN ITALIE

La période qui suit la fin de la deuxième guerre contre Carthage en 201 est marquée par une série de transformations sociales et économiques

qui affectent en profondeur les différentes couches de la population, les Romains comme les alliés Italiens, les groupes dirigeants comme les masses populaires. Les provinces sont également touchées et les confiscations de terres commencent à modifier le fonctionnement des systèmes économiques traditionnels.

En effet, l'extension de la domination romaine à l'ensemble de la Méditerranée était source de revenus considérables pour les particuliers et pour l'État. À titre d'exemple, en 188 le triomphe de Lucius Scipion sur le roi de Syrie Antiochos avait rapporté à l'État 1 535 kg d'or et presque 52 tonnes d'argent. Actuellement cela représenterait une valeur de presque soixante millions d'euros pour l'or et trente-sept millions d'euros pour l'argent. On a calculé que le montant des butins et des indemnités de guerre, entre la guerre d'Hannibal et le milieu du II^e siècle, s'élevait à deux cent cinquante millions de deniers. Si à cela l'on ajoute les impôts et autres taxes, l'on atteint six cents dix millions de deniers, soit quatorze millions par an. Le premier bénéficiaire de ces richesses nouvelles était l'État romain : c'est en priorité dans les caisses de l'État qu'étaient versés, après la victoire, les butins et les indemnités de guerre, puis, par la suite, les revenus issus de l'exploitation des territoires conquis. Ceux-ci comprenaient les rentrées fiscales résultant de l'extraction des ressources minières des provinces, ainsi que celles des taxations indirectes (sur les trafics de marchandises), et directes, aussi bien en nature (la dîme ou *decuma*, un pourcentage sur les récoltes), qu'en espèces (une somme fixe appelée *stipendium*). L'État pouvait se servir de ces rentrées d'argent supplémentaires pour subvenir aux frais des guerres futures, mais aussi en reverser une partie aux citoyens qui avaient payé l'impôt de guerre (*tributum*), l'impôt direct payé par chaque citoyen pour l'entretien de l'armée. En 167, grâce au butin d'un montant de cent vingt millions de sesterces (deux cents millions de sesterces selon Velleius Paterculus I, 9), issu de la victoire sur la Macédoine de l'année précédente, auquel s'ajoutait un tribut annuel de cent talents (l'équivalent de 2 600 kg d'argent), les Romains furent totalement exemptés du paiement du *tributum*. Au II^e siècle, l'argent des conquêtes permit de financer des grands travaux dans la capitale : temples, basiliques, nouveaux entrepôts, marchés, ainsi que de nouveaux aqueducs tels que l'*Aqua Marcia* et l'*Aqua Tepula*, destinés à

faire face aux besoins d'une population croissante. On estime, en effet, que la population de la capitale serait passée de 200 000 personnes à la fin du III^e siècle à 700 000-1 000 000 d'individus à la fin du I^r siècle. Les habitants de la Ville purent ainsi disposer de nouveaux services, et aussi du bénéfice de distributions de blé à prix réduit à la fin du II^e siècle, qui devinrent totalement gratuites au milieu du I^r siècle.

Mais si les conquêtes étaient une source d'avantages pour les habitants de la capitale, elles étaient tout d'abord une source immédiate de revenus, dès la victoire, pour le général et son armée lors du partage du butin. En effet, lors de la mise à sac des villes ennemis, le commandant en chef d'une armée romaine était libre de disposer des biens pillés et confisqués. Il pouvait prélever une partie de ce butin pour ses propres besoins, le distribuer à ses troupes – de façon proportionnelle à leur rang militaire –, ou verser ses bénéfices à l'État. Dans certains cas, l'intégralité du butin fut versée dans les caisses de l'État, mais le plus souvent le général prenait soin d'en distribuer une partie, au moins, à ses hommes. La distribution pouvait se faire sur-le-champ, et/ou de retour à Rome à l'occasion du triomphe. Dans le premier cas, il est difficile de chiffrer le montant des bénéfices réels, dans le second les sources anciennes livrent des informations assez précises. Au II^e siècle, par exemple, les légionnaires se virent gratifiés de sommes pouvant aller jusqu'à cent deniers pour un simple fantassin, soit presque l'équivalent de la solde d'une année à cette époque. Dans la première moitié du I^r siècle ces montants étaient destinés à augmenter considérablement : les deux commandants romains successifs de la troisième guerre contre le roi du Pont Mithridate (74-63 : v. *infra*), Lucullus et Pompée, distribuèrent à leurs soldats 950 et 1 500 deniers, respectivement. En 46 César alla jusqu'à verser 5 000-6 000 deniers à ses légionnaires. Ainsi la guerre pouvait devenir une affaire lucrative pour le simple soldat : en effet, en plus d'un pourcentage sur le butin prélevé sur les civils, soumis au bon vouloir de son commandant, il lui revenait aussi de droit le butin arraché sur le champ de bataille à l'ennemi vaincu, à l'exception des armes et des enseignes, les *spolia*, destinées à être transportées à Rome pour décorer les bâtiments publics.

Pour les commandants romains, et les membres de la classe dirigeante dont ils faisaient partie, la politique d'expansion territoriale massive

était à l'origine d'avantages économiques et politiques notables. Pour la classe dirigeante les deux étaient étroitement liés : la guerre et la victoire favorisaient à la fois l'augmentation des fortunes personnelles, fruit des butins de guerre, et la carrière politique des individus qui avaient acquis la gloire sur les champs de bataille. À partir du 1^{er} siècle, la gloire militaire et le butin accumulé lors des campagnes militaires devinrent de plus en plus un moyen pour s'affirmer sur la scène politique. En effet, les commandants victorieux pouvaient bénéficier, en plus du prestige acquis, du soutien de leurs soldats démobilisés ainsi que du support des nombreux clients (et électeurs) qu'ils étaient en mesure d'entretenir grâce à l'accumulation de richesses. Les exemples d'excès et d'enrichissements illicites des commandants romains de rang sénatorial ne manquent pas, d'autant plus que pendant le séjour outre-mer au butin venaient se rajouter les cadeaux, les bakchichs et les taxations abusives des provinciaux. En 186 l'on demanda des comptes à Lucius Cornelius Scipion, vainqueur en 189 de la Syrie avec son frère, le célèbre Scipion l'Africain, à propos de la gestion du butin de guerre. Au début du 1^{er} siècle plusieurs gouverneurs romains furent accusés d'avoir extorqué de l'argent aux provinciaux : on pense à Verrès, gouverneur de la Sicile à l'époque de la guerre de Spartacus, ou à Fonteius, le gouverneur de la Gaule Transalpine, qui entre 73 et 71 aurait extorqué plus de dix millions de deniers aux Gaulois.

LA NOUVELLE AGRICULTURE ITALIENNE ET LA CRISE DE LA PAYSANNERIE : LA LOI AGRAIRE DE TIBERIUS GRACCHUS

Les élites de la société romaine, ainsi que les plus riches parmi les alliés italiens, tiraient aussi des profits économiques des conquêtes en investissant largement les richesses accumulées dans l'exploitation de domaines agricoles. Par les soins de ces investisseurs un nouveau type de propriété foncière était en train de naître, celui décrit et préconisé par le célèbre Caton le Censeur, la *villa*, c'est-à-dire une propriété de grande ou moyenne extension, entre vingt-cinq et soixante hectares, centrée autour d'un bâtiment d'exploitation qui était aussi une résidence temporaire du

maître ; cette propriété était cultivée par quelques dizaines d'esclaves, elle produisait des céréales, mais surtout de l'huile d'olive et du vin. Ces deux derniers produits étaient destinés à la vente sur les marchés de la péninsule ou dans les territoires d'outre-mer. C'était le résultat de la nouvelle économie à l'échelle méditerranéenne qui est une autre conséquence des conquêtes. En effet, à l'époque où des provinces productrices de blé (Sicile, Sardaigne), payaient leur tribut annuel en nature, pour les domaines situés à proximité des villes ou des voies de communication principales, il devenait plus intéressant d'investir en cultures dont les produits pouvaient être facilement transportés et commercialisés (vin, huile d'olive), plutôt que de pratiquer la céréaliculture, sinon pour l'autoconsommation familiale. Là où la fertilité du sol ou la situation géographique ne permettait pas l'installation de cultures spécialisées, la forme d'exploitation privilégiée était l'élevage. Il s'agissait là aussi d'un type d'économie à haut rendement : en effet, sur les pâturages l'on pratiquait le grand élevage transhumant, en ayant recours à des centaines d'esclaves-bergers.

Si toutefois la nouvelle économie rurale profitait largement aux classes dirigeantes romaines ou italiques, de larges masses de la population rurale, composée surtout de petits propriétaires, se retrouvait ruinée en raison de l'effort de guerre fourni pendant la deuxième guerre punique, une guerre qui avait duré plus de quinze ans, dont les opérations s'étaient déroulées en grande partie sur le sol italien. Les pertes en hommes avaient été considérables pendant la guerre d'Hannibal : elles sont estimées à 50 000 citoyens, soit 6 % de la population civique totale. Cette réalité démographique eut des répercussions pendant très longtemps, aussi bien sur le renouvellement de la population que sur le maintien des petites unités foncières, les plus petites exploitations étant plus directement menacées de disparition suite à la mort du chef de famille. À cela s'ajoutaient les changements en cours dans l'économie agraire de la péninsule, qui se faisaient au détriment de la petite paysannerie. De plus en plus les petits propriétaires abandonnaient leur terre au profit des plus riches, et venaient grossir avec leurs familles les rangs du prolétariat urbain de la capitale. À Rome ils pouvaient espérer bénéficier de conditions d'approvisionnement alimentaire privilégiées, devenir les clients d'un

riche patron qui aurait récompensé leur fidélité et leurs services par ses largesses, ou encore trouver un travail occasionnel comme manœuvre dans les entreprises de construction des grands travaux.

Tiberius Sempronius Gracchus, un tribun de la plèbe issu d'une grande famille, avait cherché de trouver un remède à cette situation. En 133, il avait présenté un projet de loi agraire visant à réglementer la gestion de l'immense domaine public de Rome qui s'était constitué en Italie au fil des siècles et des victoires des Romains sur leurs voisins. Après la deuxième guerre punique, ce domaine public s'était encore considérablement accru aux dépens des communautés d'Italie du Sud qui étaient passées dans le camp carthaginois. La loi de Tiberius imposait une limite à l'occupation des terres du domaine public par les plus riches, qui ne pouvaient pas exploiter plus de deux cents cinquante hectares par famille, et proposait de redistribuer par petits lots (7,5 ha) les terres ainsi récupérées, ou celles qui étaient encore inoccupées, à des colons romains de condition modeste. Mais au cours de son mandat il fut assassiné. Néanmoins, la loi de Tiberius fut votée, et le comité chargé de son application semble avoir fonctionné pendant les dix années suivantes lorsque son frère Caius, lui aussi tribun de la plèbe en 123 et 122, reprit le flambeau de la législation agraire avec d'autres mesures en faveur de la plèbe. Cependant, tout comme Tiberius, il trouva la mort dans des troubles opposant ses partisans à la noblesse sénatoriale. Au cours des années qui suivirent, l'application de la loi agraire de Tiberius fut abandonnée. Les données archéologiques montrent que si la première étape du programme du tribun – celle qui prévoyait le recensement des terres du domaine public et leur arpentage – fut souvent menée à bien, elle n'aboutit pas nécessairement aux assignations de terres aux citoyens pauvres. L'œuvre systématique d'arpentage de la fin du II^e siècle, avec la mise en place de chemins ruraux et de canalisations, profita au final surtout aux élites romaines ou alliées du sud de la péninsule qui continuèrent à exploiter ces terres.

L'ÉCONOMIE DE L'ESCLAVAGE ET LES RÉVOLTES SERVILES DE SICILE

D'après le témoignage d'Appien (*Guerres Civiles I, 9*), en présentant son projet de loi agraire, Tiberius Gracchus avait opposé les hommes libres d'Italie « sur le point de périr de misère et d'être anéantis par la dépopulation », dont le sort était à déplorer, aux esclaves, qu'il jugeait dignes de mépris, car inaptes au service militaire et infidèles vis-à-vis de leurs maîtres. Pour appuyer ses dires, et souligner la dangerosité de la diffusion de l'esclavage dans les campagnes, il évoquait la grande révolte des esclaves de Sicile, qui avait débuté au plus tard en 135, et qui était encore en cours à son époque. La révolte sicilienne avait éclaté dans la région d'Enna, au centre de l'île, sous la conduite d'un esclave syrien, Eunous, qui se prétendait habité d'un esprit prophétique. Celui-ci se proclama roi et fut bientôt rejoint par un autre esclave, Cléon, qui était à la tête d'autres esclaves rebelles dans l'ouest de l'île, autour d'Agrigente. Cette révolte ne fut définitivement matée par Rome qu'en 132, mais elle fut suivie par un deuxième soulèvement d'esclaves siciliens qui dura de 104 à 100, sous la conduite de deux autres « rois » autoproclamés, Tryphon, dans le centre et l'est, Athénion dans l'ouest de l'île. Ces révoltes réussirent à mobiliser des milliers d'esclaves, qui furent capables de prendre le contrôle de villes entières, et créer des « proto-états » avec des formes de gestion autonomes. Eunous, plus particulièrement, frappa des monnaies au nom d'Antiochos, le nom de la dynastie royale syrienne qu'il s'était attribué. L'historien Diodore de Sicile (*Bibliothèque historique*, XXXIV, 2, 34-37 W.), dans des termes assez saisissants, attribue la cause de la première révolte à la maltraitance de grandes propriétaires particulièrement cruels, qui employaient des centaines d'esclaves comme bergers sur d'immenses propriétés vouées à l'élevage :

« Il y avait un certain Damophilos, citoyen d'Enna, immensément riche, arrogant dans ses manières, qui cultivait une grande superficie de terres agricoles et possédait d'innombrables troupeaux de bestiaux, et chercha à égaler non seulement l'élégance fastueuse des Italiens de Sicile, mais aussi la multitude de leurs esclaves ainsi

que l'inhumanité et la dureté dont ils usaient envers leurs esclaves. [...] Achetant en effet une multitude d'esclaves, il les traitait de façon ignominieuse, marquant au fer rouge le corps de gens qui dans leur propre patrie avaient été des hommes libres, avant de faire l'expérience de la condition de prisonniers de guerre et d'esclaves. Il faisait enchaîner une partie de ces gens et, les fers aux pieds, ils les jetait dans les ergastules; les autres, il les désignait pour la garde des troupeaux sans leur fournir ni les vêtements ni la nourriture adéquats. [...] Il n'y avait pas de jour où ce même Damophilos, en raison de l'infatuation et de la cruauté de ses manières, n'infligeât de sévices à quelques esclaves pour des raisons injustifiées. Sa femme Mégallis, qui ne trouvait pas moins de plaisir à infliger des châtiments humiliants, traitait avec cruauté ses servantes et les esclaves domestiques tombés sous sa coupe. Et, en raison des sévices et des punitions qu'ils infligeaient l'un comme l'autre, le comportement des esclaves à l'égard de leurs maîtres devint celui de bêtes sauvages et, s'étant formé l'opinion que rien de pire encore que la situation où ils se trouvaient ne leur arriverait, les esclaves convinrent entre eux de se révolter et de mettre à mort leurs maîtres » (trad. Goukowki).*

Le texte de Diodore résume bien la situation sicilienne, qui était commune aussi à d'autres régions d'Italie : ici, comme ailleurs dans la péninsule, les victoires de Rome avaient été à l'origine de confiscations de grandes extensions de terre dont des grands propriétaires s'étaient assurés l'exploitation ; les esclaves de Sicile, comme le précise Diodore, étaient des prisonniers de guerre nés libres. En effet, les guerres de conquête outre-mer avaient jeté des dizaines de milliers de prisonniers de guerre sur les marchés d'esclaves. Après la victoire contre la Macédoine en 168, 150 000 esclaves avaient fait partie du butin de guerre rapporté à Rome par Paul-Émile. En 167, 150 000 Épirotes avaient été réduits en esclavage et tel fut aussi le sort de 140 000 Cimbres et Teutons en 104. Plus tard, en 52, la conquête césarienne sera à l'origine de la réduction en esclavage d'un million de Gaulois. À ces prisonniers de guerre venaient s'ajouter les hommes libres capturés par les pirates qui sévissaient à l'époque en Méditerranée. L'île de Délos en mer Égée, devenue un port franc dispensé

de taxes depuis 166, était l'un des plus grands marchés d'esclaves approvisionnés par les pirates ciliciens. Selon le géographe grec Strabon, dix mille esclaves par jour étaient envoyés d'ici vers l'Italie par les marchands romains et italiens qui venaient y échanger l'huile et le vin de la péninsule contre des esclaves et d'autres produits rares.

Bien qu'il soit difficile de procéder à des estimations démographiques certaines pour la période antique, l'on considère qu'il devait y avoir au moins deux-trois millions d'esclaves en Italie à la fin du I^e siècle, soit un tiers d'une population de la péninsule estimée à sept millions et demi d'habitants. À titre de comparaison, dans le sud des États-Unis avant la guerre de Sécession il y avait trois millions et demi d'esclaves noirs, contre cinq millions et demi d'hommes libres, soit plus de la moitié de la population totale. Il faut rappeler que l'esclavage était une réalité quotidienne dans le monde antique, qui n'était pas de nature raciale. Tout homme né libre pouvait devenir esclave s'il était victime du mauvais sort : les dettes contractées (à Rome jusqu'au IV^e siècle) et, surtout, la défaite en guerre et la capture comme prisonnier, pouvaient entraîner la réduction en esclavage. Puisqu'il avait perdu sa liberté, l'esclave appartenait à quelqu'un d'autre et devenait comparable à un instrument inanimé, comme l'indique Aristote (*Politique* I, 1253b 27-39 ; 1254b 21-22). Dans le droit romain, également, la condition d'esclave s'opposait à celle d'homme libre : il était l'objet, pas le sujet de la jurisprudence. Privé de personnalité juridique, l'esclave était soumis à l'autorité de son maître, qui avait droit de vie et de mort sur lui. À Rome il existait des esclaves dès l'époque archaïque, mais, comme on vient de le voir, leur présence dans la société romaine était devenue massive aux II^e-I^e siècles dans le contexte des guerres de conquête. Une fois à Rome, le sort des nouveaux esclaves n'était pas forcément similaire : certains devenaient des domestiques, d'autres, ceux qui disposaient d'un certain niveau d'éducation, pouvaient exercer des professions libérales comme précepteur, architecte, médecin, régisseur, en étant directement au service de leur maître ou en lui reversant leurs gains. Ces esclaves « urbains » pouvaient espérer être affranchis un jour par leur propriétaire. Ils devenaient ainsi des citoyens aux droits diminués, mais leurs descendants pouvaient bénéficier par la suite des pleins droits des citoyens romains. Cependant, si pour ce type

d'esclaves l'espoir de liberté n'était pas vain, il en allait autrement pour ceux qui étaient destinés aux travaux agricoles dans les grands domaines ruraux. Ce fut le sort de la plupart des prisonniers de guerre. Leur vie quotidienne était très dure et, ayant moins de valeur pour des maîtres souvent distants, ils n'avaient pratiquement aucune chance de recouvrer un jour la liberté.

L'esclavage de masse était donc l'une des causes des tensions qui agitaient la société italienne au début du 1^{er} siècle, mais elle n'était pas la seule. À celle-ci s'ajoutaient les luttes fratricides entre les hommes libres de la péninsule : d'abord la guerre « sociale » (du nom latin des alliés, les *socii*), qui opposa les alliés italiens aux Romains entre 91 et 89 ; puis les guerres civiles des citoyens romains entre eux dont le premier épisode (la guerre civile entre les partisans de Marius et ceux de Sylla) couvre la période entre 88 et 82. Pour bien comprendre le contexte « italien » des années 73-71, lorsque se déroule la révolte de Spartacus, un retour en arrière s'impose.

LA GUERRE DES ALLIÉS (*SOCII*) OU GUERRE SOCIALE

La guerre des alliés, qui débuta en 91, fut l'expression du profond malaise de la société italienne alors que les relations entre Rome et ses alliés n'avaient cessé de se détériorer. En effet, jusqu'au début du 1^{er} siècle, la grande majorité des Italiens n'étaient pas citoyens romains. Les cités et les peuples d'Italie étaient en théorie autonomes, mais, liés à Rome par des traités d'alliance dans le cadre d'une confédération, ils devaient fournir des troupes à la cité dominante en temps de guerre ; leur nature (fantassins ou cavaliers) et leur nombre étaient variables selon les capacités de contribution de chacun. Les légions des citoyens romains étaient ainsi complétées, dans des pourcentages compris entre la moitié et les deux tiers des effectifs militaires totaux, par les contingents fournis par les alliés italiens.

La progression des conquêtes dans le bassin méditerranéen, et la mise en place du système provincial dont Rome était la seule bénéficiaire,

avaient sans doute contribué à accroître le sentiment de supériorité que les Romains pouvaient éprouver à l'encontre des alliés d'Italie, d'où une série d'exactions en dehors de toute légalité de la part de magistrats romains vis-à-vis de ces derniers. Les alliés avaient été lésés aussi par l'application de la loi agraire de Tiberius Gracchus : seuls les citoyens romains pauvres avaient été bénéficiaires des distributions de terres prévues par celle-ci, tandis que les alliés de condition modeste, dont les conditions de vie étaient tout aussi dures, en avaient été exclus ; en même temps, les plus riches parmi les alliés s'étaient vus imposer des limites à l'occupation des terres du domaine public, des terres qui avaient appartenu jadis à leurs communautés avant d'être confisquées par Rome. À ces causes de mécontentement spécifiques s'en ajoutait encore une autre, plus profonde et structurelle. Un historien du début du I^{er} siècle de n. è., Velleius Paterculus (*Histoire Romaine* II, 15, 2), résume assez bien la situation : « Tous les ans, lors de toutes les guerres, les alliés fournissaient un double contingent de fantassins et de cavaliers, et pourtant ils étaient exclus des droits d'une cité qui, grâce à eux, s'était élevée si haut qu'elle pouvait mépriser des gens de même origine et de même sang, comme s'ils étaient des étrangers et d'une autre race ».

En effet, et c'était bien là le problème de fond, tout en participant dans une plus large mesure à l'effort de guerre, les alliés étaient tenus à l'écart de toute participation aux décisions qui les amenaient à combattre. De plus, si les Romains, grâce aux revenus des conquêtes avaient été exemptés, depuis 167, de l'impôt direct extraordinaire levé en temps de guerre, le *tributum*, les alliés devaient toujours financer par leurs propres moyens les contingents fournis à Rome. Les alliés avaient donc demandé à obtenir un statut correspondant à l'importance de l'effort militaire soutenu, à savoir les droits politiques des citoyens romains. Après l'assassinat à Rome d'un tribun de la plèbe, Livius Drusus, qui avait présenté un projet de loi visant à attribuer la citoyenneté aux alliés, ils s'étaient donc révoltés. La guerre fut de courte durée (91-89), mais elle fut très dure, car les forces des deux adversaires étaient à peu près équivalentes, leur valeur et leur organisation militaire tout à fait comparables. Rome avait été obligée de faire appel à tous les hommes libres sans distinction censitaire, et même les anciens esclaves affranchis avaient été employés dans les garnisons.

En 90 et 89 quelque 300 000 hommes furent appelés sous les armes. Les pertes en vies humaines furent très élevées des deux côtés. Beaucoup de villes furent détruites ou mises à sac. Toutefois, tous les Italiens n'avaient pas participé à la révolte : celle-ci, bien qu'assez étendue, resta relativement localisée. Les habitants des districts montagneux de l'Italie centro-méridionale furent plus particulièrement concernés par l'insurrection. Ce sont ces mêmes régions d'Italie méridionale, le Samnium, la Lucanie, l'Apulie, la Campanie du Sud, qui furent plus particulièrement concernées par la révolte de Spartacus, comme le furent aussi certaines régions de l'Italie centrale, telle que le Picenum. En revanche, la révolte des alliés ne toucha l'Étrurie et l'Ombrie, ainsi que la Gaule Cisalpine, que de façon très marginale. Dans ces régions l'armée des esclaves de Spartacus ne trouva pas de soutiens. La géographie de la révolte des alliés, tout comme, plus tard, l'adhésion de certains hommes libres à la révolte de Spartacus, s'expliquent peut-être en partie par les conséquences économiques de l'application de la loi agraire de Tiberius Gracchus. Dans ces régions, des économies mixtes agro-pastorales plus fragiles avaient été particulièrement touchées par le bouleversement des modes de vie traditionnels. La disparition de beaucoup d'habitats ruraux après la guerre sociale, confirmée par l'archéologie, semble soutenir cette hypothèse (Fig. 2).

Au bout de deux ans d'après combats, de 91 à 89, les alliés italiens purent enfin obtenir le statut de citoyens romains grâce au vote de trois lois sur la citoyenneté (loi *Iulia*, loi *Plautia Papiria*, loi *Calpurnia*). Au final, dans les années 80 la totalité de l'Italie était devenue territoire romain. Se posa alors la question de l'intégration des nouveaux citoyens aux structures de l'État romain. En effet, le changement de statut juridique entraîna des modifications des structures administratives et territoriales des cités alliées, dont les nouveaux citoyens romains devaient désormais être enrôlés dans les légions. La mise en place de ces changements prit un certain temps : d'après le témoignage de Cicéron (*Verrines* I, 18, 54) il fallut attendre l'année 70 pour voir les nouveaux citoyens venir en masse se faire recenser à Rome ; Tite-Live (*Periochae*, 98), donne pour cette année le chiffre de presque un million de citoyens adultes de sexe masculin.

À terme le résultat fut la décentralisation régionale des modalités de recensement et de recrutement dans l'armée romaine.

LUTTE POLITIQUE ET GUERRE CIVILE À ROME AU DÉBUT DU I^{ER} SIÈCLE : MARIUS ET SYLLA

Pendant la guerre sociale les plus habiles généraux de l'époque avaient été à la tête des armées de Rome. Parmi ceux-ci, Caius Marius et Lucius Cornelius Sylla, les deux protagonistes de la guerre civile qui déchira Rome et l'Italie dans la décennie qui suivit la fin du conflit.

Le premier des deux, Caius Marius (157-86), avait fait son apparition sur la scène politique quelques décennies auparavant. Marius était né dans un village du territoire de la petite ville d'Arpinum, dans le Latium, dans une famille appartenant à l'ordre équestre. Il avait choisi de se lancer dans la carrière politique en se portant candidat aux magistratures. Le mariage avec une jeune femme appartenant à l'ancienne famille patricienne des *Iulii* (la tante de Jules César), l'avait sans doute aidé à être élu tribun de la plèbe, puis préteur. Mais ce sont surtout ses succès militaires comme commandant en chef des armées romaines, d'abord lors de la guerre en Afrique contre Jugurtha, le roi de Numidie, l'actuelle Algérie occidentale (112-106), puis contre les peuples germaniques des Cimbres et les Teutons, qui menaçaient l'Italie du Nord et la Gaule méridionale (105-101), qui lui valurent d'être élu à plusieurs reprises au consulat d'abord en 107, puis, sans interruption, entre 104 et 101. Marius, premier membre de sa famille à accéder au consulat, était ce que les Romains appelaient un *homo novus* (homme nouveau).

Dans la bataille politique à Rome, Marius avait choisi de se rallier au groupe des *populares*, c'est-à-dire ceux qui étaient devenus en quelque sorte les continuateurs des programmes des frères Gracques en faveur de la plèbe. En effet, depuis les Gracques la scène politique à Rome avait été dominée par la lutte entre les *populares* et les *optimates*, qui soutenaient les intérêts de la noblesse. Ces deux groupes n'étaient pas de véritables partis politiques tels que nous les entendons aujourd'hui, il ne s'agissait

pas d'organisations permanentes et structurées avec un programme précis, mais de factions aux contours fluctuants en fonction des intérêts du moment. D'autre part, les chefs *populares* étaient loin d'être des gens issus du peuple : bien au contraire, les frères Gracques étaient nés dans une grande famille et tel fut plus tard le cas aussi pour César, considéré comme un chef des *populares*, bien que descendant de la famille patricienne des *Iulii*. Pour leurs adversaires, tel Cicéron, les *populares*, qui soutenaient des mesures de loi en faveur des couches populaires (distributions de terres, de céréales, réduction des dettes), étaient des démagogues. Mais les *optimates* aussi, tout en soutenant les intérêts de la noblesse sénatoriale, pouvaient se servir de ce genre de mesures pour obtenir le soutien populaire à d'autres projets de loi. Ni les *populares*, ni les *optimates* n'entendaient remettre en cause l'ordre établi. Un point essentiel, toutefois, opposait les *populares* aux *optimates* : pour les *populares* les assemblées populaires avaient droit de décision sur tout sujet, même sans (ou contre) l'avis du Sénat. Ainsi Tiberius Gracchus avait réussi à faire destituer par le vote populaire un de ses collègues tribuns de la plèbe qui s'opposait au projet de loi agraire. En revanche, le pouvoir du Sénat était soutenu avec force par les *optimates*. Un dernier point mérite d'être souligné : la faction des *populares* n'étant pas un groupe permanent, seulement de temps en temps le peuple trouvait parmi les sénateurs des *leaders* disposés à soutenir des mesures particulières qui lui étaient favorables. Marius fut l'un d'entre eux. Cependant, lors de son dernier consulat en l'année 100, les désordres sanglants provoqués à l'occasion du vote d'une loi agraire en faveur de ses vétérans l'obligèrent à appliquer, en qualité de consul, l'état d'urgence voté par le Sénat contre les membres de son propre groupe politique. Plusieurs parmi ceux-ci furent lynchés et Marius, isolé politiquement, fut obligé de quitter Rome. Marius disparut ainsi de la scène politique pendant une dizaine d'années, pour réapparaître lors de la guerre sociale, dont il fut l'un des commandants militaires romains. Les désordres de l'année 100 constituèrent les prémisses de la guerre civile sanglante qui l'opposa à Sylla à partir de 88.

Si Marius fut le champion des *populares*, Sylla devint bientôt le champion des *optimates*. Lucius Cornelius Sylla (138-78) était né dans